

Coordinateur de Structure d'Exercice Coordonné

Certification professionnelle en cours de dépôt au RNCP

Ce dispositif s'adresse à tout cadre ou dirigeant d'un établissement médico-social qui souhaite, selon le cas, prendre ou conforter un poste de direction d'établissement, de pôle, de groupement ou de direction générale, du secteur social et médico-social.



Prochain démarrage :	Promotion CS04 : septembre 2024
Modalités :	<ul style="list-style-type: none">● En simultané : présentiel (Montpellier) et téléprésentiel au choix● ou 100% en téléprésentiel
Prérequis :	<ul style="list-style-type: none">● Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (nomenclature 2019) ou supérieur et pouvoir justifier d'un an d'expérience dans les secteurs social, médico-social, sanitaire, en poste(s) à responsabilité.● Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (nomenclature 2019) ou supérieur et pouvoir justifier d'une expérience de 3 ans dans les secteurs social, médico-social, sanitaire, en poste(s) à responsabilité.
Durée du dispositif :	175 heures (25 jours) FORMATION THÉORIQUE : 175 h (25 jours) + 6 REGROUPEMENTS D'ÉVALUATION : non assimilables à du temps de formation. A l'issue de chaque bloc de compétences et en fin de formation.
Niveau de sortie :	Sans niveau. En cours de création avant dépôt à France Compétences.

Admission

- Sur dossier et entretien à distance.
- Délais d'accès à la formation : entre deux jours et cinq semaines en fonction des financements et des pièces à réunir pour valider les prérequis.

Objectifs & Compétences Visées

Ce dispositif permet aux coordinateurs de structures d'exercice coordonné, d'acquérir les compétences stratégiques et opérationnelles nécessaires aux fonctions de coordination de réseau et de direction de structure d'exercice coordonné.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Conduire la stratégie opérationnelle de l'organisation, à partir d'un diagnostic interne et externe, par la conception d'un plan d'actions et le pilotage des activités correspondantes
- Concevoir et manager le projet de santé
- Coordonner les professionnels de santé et les partenaires de la structure d'exercice coordonné
- Manager l'équipe de salariés
- Manager le réseau partenarial avec les autres organisations
- Conduire la communication interne et externe de la structure d'exercice coordonné
- Conduire la gestion financière de l'organisation
- Conduire la démarche d'amélioration continue de la structure d'exercice coordonné

Coût de la formation et financement

Tarifs et informations complémentaires concernant la formation « Coordinateur de Structure d'Exercice Coordonné » sur demande, vous pouvez nous contacter au **04 67 63 11 11** ou via le formulaire de contact :



Frais annexes

Hébergement/restauration : à prévoir si nécessaire. Pour effectuer vos réservations, une fiche "Hôtellerie et Restauration" vous sera transmise à titre informatif.

Déplacement : en fonction de l'éloignement du stagiaire.

Financement

Nos conseillers en formation sont à votre disposition pour vous aider à définir les modes de financement adaptés et vous accompagner dans vos démarches de constitution de dossier de financement.

Indicateurs de résultats

Indicateurs de résultats pour la formation "Coordinateur de Structure d'Exercice Coordonné" calculés sur les deux premières promotions.

Mise à jour : 09/10/23

